59me Année — Nouvelle Série — No 423 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 27 FEVRIER 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Association des Parents d'Elèves du Collège Paul Arène

L'Association des Parents d'Elèves du Collège Paul Arène s'est réunie en assemblée générale au Collège Mixte de Sisteron, le Dimanche 14 Février 1954, sous la présidence d'honneur de M. Emile Paret, Maire de Sisteron, Conseiller Général, Officier de la Légion d'honneur.

Assistaient à cette réunion :

M. Martin, vice-Président de la Fédération Nationale des Parents d'Elèves ;

M. Danton Sias, Président départemental des A.P.E. des Ecoles Primaires ;

Madame Senft, Directrice du Collège Paul Arène ;

M. Fauque, Directeur des Ecoles, et de nombreux professeurs et parents que la question d'éducation et d'enseignement intéresse particulièrement.

Me Malplat, Président de l'Association locale, fit un exposé des travaux et de l'activité du bureau. Il précisa notamment les accords conclus avec les Compagnies d'Assurances pour couvrir la responsabilité civile des parents et les garantir contre les risques d'accidents pouvant survenir aux enfants pendant l'activité scolaire et extra-scolaire.

L'Association a obtenu une prime forfaitaire de 400 francs par enfant qui donne satisfaction aux membres présents. Les polices étant souscrites par l'A.P.E. seuls les membres actifs ayant leurs cotisations à jour peuvent en bénéficier.

M. Martin retraça la vie des Associations des parents d'élèves et définit, en termes clairs et choisis, le rôle qu'elles doivent jouer dans l'organisation de l'enseignement au sein d'une société moderne. Il rendit compte des démarches entreprises par la Fédération auprès du Ministère de l'Education Nationale et de l'Académie pour que nos Associations soient consultées avant la mise en application de décisions souvent très importantes.

Dans cet ordre d'idée, les vœux suivants ont été émis :

Vaccination B.C.G. — L'A.P.E demande que l'application stricte de la loi rendant cette vaccination obligatoire soit suspendue tant que le Corps Médical lui-même n'aura pas pris une position nette. Que la non vaccination des élèves ne soit pas une entrave systématique à l'entrée dans les grandes écoles.

Education Physique. — L'A.P.E. admet le principe de l'éducation physique obligatoire mais demande que les épreuves comptant pour les examens soient facultatives et ne donnent lieu qu'à des points de bonification.

Réforme de l'Enseignement. — L'A.P.E. souhaite que soit créée au Collège Paul Arène une section d'enseignement technique. Elle remercie M. le Maire qui lui a donné son accord sans réserve précisant que bientôt notre Collège serait doté d'un cours de dessin industriel.

Avant de terminer cette réunion, M. Derbez, Professeur au Collège Paul Arène, fit un exposé très apprécié des projets de réforme de l'enseignement actuellement à l'étude. L'opinion du Corps Enseignant sur cette importante question et les critiques courtoises de M. Martin donnant le point de vue des parents ont été écoutées avec intérêt.

Enfin, il est apparu souhaitable que des réunions d'informations entre professeurs et parents soient organisées et tenues périodiquement. Elles les aideront dans leur tâche difficile en créant un climat de mutuelle compréhension salutaire à la bonne formation et à l'orientation des enfants.

L'Association des parents d'élèves remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette réunion et en particulier le vice-Président de la Fédération Nationale, M. Martin, qui a bien voulu apporter son concours et une documentation précise sur des problèmes dont l'étendue et la complexité n'échappent à personne.

EN FLANANT...

SOURIRES

L'autre jour je rencontrais sur le Pré de Foire mon bon ami Toine. Quelle nouvelle ? il y a bien longtemps que je ne t'avais vu... La santé ça gaze ? — Pas trop bien Titin... En effet tu es pâle et tu as un air bien penché. — Ne me fais rien dire, on vient de me plomber une dent !!!...

⁂

Dans les environs de la Cité chère à Paul Arène, deux touristes rentrent pour y déjeuner, à l'hôtel à l'enseigne « Au Gastronome » « Ici pas de coup de fusil ».

Le repas est des plus copieux, les mets recherchés, les vins capiteux, le service impeccable.

Repus et satisfaits, ils savourent chacun un énorme cigare. Dommage de quitter ces lieux, mais il faut hélas, repartir.

— Garçon apportez la note : celui-là s'exécute... Coût : 10.000 francs.

Nos deux amis fixent l'addition d'un air effaré, leur souffle en est coupé ; l'un d'eux trouve néanmoins la force de prononcer : « C'est le coup de fusil parfait ».

— Pardon, leur répond le garçon, dites plutôt que la note est indigeste il y a une nuance, et encore ne vous plaignez point, vous avez plus de chance que ceux qui vous ont précédés à cette table, car eux ils ont eu une attaque et on a dû les transporter à l'hôpital !!!

X...

ACCIDENT MORTEL

Vendredi dernier un accident d'auto survenu à Peyrolles, par suite de la route glissante, a coûté la vie à un commerçant sisteronnais, M. Arribart.

Depuis quelques années à Sisteron M. Arribart avait un commerce forain en alimentation. Excellent chanteur, M. Arribart prêtait aimablement son concours à toutes les sociétés qui faisaient appel à son talent et de par là, avait su s'attirer de solides sympathies. Il vient de trouver la mort alors qu'il revenait de faire ses achats à Marseille. M. Arribart était décoré de la médaille de la Résistance.

Ses obsèques ont eu lieu Mardi à Aix-en-Provence avec le concours d'une grande affluence de parents et d'amis.

CHRONIQUE LOCALE

ALCAZAR

C'est ce soir qu'Eddie Warner, avec ses 18 musiciens, donnera dans la belle salle de l'Acazar, son heureux programme.

Eddie Warner et son orchestre, classé parmi les trois premiers jazz du monde, est réputé tant par sa formation que par sa musique mexicaine et cubaine.

Eddie Warner présentera également les danseurs typiques Mèche et Juancito, le chanteur créole Victor Loyola, le joueur de bongo Vinagre, le célèbre imitateur André Aubert, et tous ses solistes.

Cette soirée sera certainement la plus importante de la saison et avec de la bonne musique, du charme, de la fantaisie, des décors et des costumes, l'orchestre le plus luxueux de l'époque, voilà ce que présentera Eddie Warner.

LUNDI 1er MARS
GRANDE FOIRE
A SISTERON

ANCIENS COMBATTANTS

Il est rappelé aux Anciens Combattants des deux guerres que l'Assemblée Générale aura lieu demain Dimanche 28 Février, à 14 heures, à la Mairie, avec le concours des Présidents des Associations départementales, notamment celui de M. Pierrisnard, de Manosque.

Paiement des cotisations.

CARNAVAL D'AIX

Dimanche 28 Février, un autocar partira à 11 h 30 du Café du Commerce. Au retour, départ d'Aix à 19 h. Prix aller-retour 500 francs.

AVIS DE LA MAIRIE

Les imprimés de déclarations d'impôt sur le revenu sont à la disposition des intéressés au Secrétariat de la Mairie.

BOULANGERIE DE GARDE

Mercredi 3 Mars, M. Bernaudon, Rue Droite.

VARIETES - DANCING

La Foire du Carnaval a lieu après-demain Lundi 1er Mars. A cette occasion, aux Variétés-Dancing, un Grand Bal, animé par l'orchestre Blanc, de Gap, aura lieu à 14 h 30.

⁂

En soirée, à 21 heures, aux Variétés-Dancing, Pierre et ses Rythmes animeront le Bal du Mardi-Gras, le 2 Mars.

La jeunesse se retrouvera donc dans cette salle et fêtera comme il se doit la fin du Carnaval.

SECURITE SOCIALE

La Caisse Primaire de Sécurité Sociale des Basses-Alpes attire l'attention de ses adhérents sur les dispositions de l'arrêté du 22 Décembre 1952, lequel dispose que la demande de prise en charge de cure thermale doit être déposée à ses services :

au moins trois mois avant la date fixée pour le début de la cure, si celle-ci doit être effectuée dans une station permanente ;

au plus tard le 1er Avril pour les stations non permanentes.

Les intéressés voudront bien se munir de l'imprimé de demande d'autorisation de cure thermale qui est en dépôt à la Caisse et chez le correspondant local.

A VENDRE

PRAIRIE à l'arrosage, aux Coudoulets, quartier des sources, 2.200 m2 environ. S'adresser à Me PERRIN, notaire à Sisteron, chargé de la vente.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que l'Inspecteur Central des Contributions Directes recevra Lundi 1er Mars prochain de 9 à 12 heures et de 15 à 17 heures, à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements utiles concernant les Contributions Directes.

NECROLOGIE

Les Sisteronnais apprendront avec peine le décès survenu à Grenoble de Madame Jean Marrou, veuve de M. Marrou, décédé, architecte de la ville de Sisteron, et mère de M. Maurice Marrou, auteur du livre « Jean-Pierre l'Oiseleur ».

Madame Marrou est décédée chez son petit-fils le Docteur Robert Maurel et inhumée à Serres, pays d'origine, le Mercredi 24 Février.

A toutes les familles atteintes par ce deuil cruel nous présentons nos sincères condoléances.

A VENDRE

AUTO 5 CV Peugeot, conduite intérieure, bon état de marche. S'adresser au Bureau du Journal.

BUREAU DE BIENFAISANCE

La distribution des Bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu les Lundi 1er, Mardi 2 et Mercredi 3 Mars au Secrétariat de la Mairie.

TAXI S. MARGAILLAN
Téléphone 152
12, Rue de Provence — SISTERON
Voiture rapide et confortable

NAISSANCE

Madame Veuve Jean Veyan ; Madame et M. Fernand Jauffret, font part de la naissance de leur 14me arrière petit-enfant et petit-enfant Bruno, né à Passens (Isère) 6me enfant de Geneviève Jauffret et Jean Durand.

DON

En reconnaissance de l'aide apportée par la subdivision des Sapeurs-Pompiers aux baraques du Cours Paul Arène, pour un feu de cheminée Mme Bernard, fleuriste, vient de verser à la caisse de secours la somme de 800 francs. Remerciements.

AVIS DE LA MAIRIE

En raison des travaux effectués sur les lignes électriques les abonnés reliés aux postes des Plantiers, Hôpital et Pré de Foire, sont informés que le courant sera coupé le 2 Mars 1954 de 7 heures 30 à 17 heures.

TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'Inspecteur Central rappelle aux redevables, à toutes fins utiles, que les déclarations déposées hors délais donnent lieu à l'exigibilité des doubles droits (Instr. 213 B - B.O.C.I. 1953).

LE SALON DES ARTS MENAGERS 1954

A Paris, le Salon des Arts Ménagers ouvre ses portes. Paris-Match vous montre dans son no 257 les cuisines merveilleuses qui ont été réalisées à cette occasion.

Au même sommaire : la mode de printemps 1954 ; les Dominicains condamnés par Rome ; la fin de la Conférence à Berlin ; le ruban bleu du rail est conquis par les cheminots français ; la France par son usine à Plutonium au nord de Nimes entre dans l'ère atomique ; Noël-Noël révèle l'identité du Père Tranquille ; et l'article de Raymond Cartier : la crise économique en Amérique.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un très beau film

PARIS CHANTE TOUJOURS

avec 10 grandes vedettes : Line Renaud, Edith Piaf, André Dassary, Luis Mariano, Jean Sablon, Yves Montand, Tino Rossi, Georges Ulmer, Georges Guétary, et les compagnons de la chanson.

En supplément au programme :

Claude Arlys, magicien ventriloque sans augmentation du prix des places

La semaine prochaine

Michèle Morgan, Michel Simon, René Lefevre dans

MUSICIENS DU CIEL

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICALE
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle de 9 à 17 heures
LUNDI 1er MARS
à l'Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement de 7 Conducteurs de chantiers des Ponts et Chaussées dans les Basses-Alpes, sera ouvert à Digne les 26 et 27 Avril 1954.

Les conditions d'admission et la liste des pièces à fournir seront délivrées, sur la demande des intéressés, par l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes, Avenue François Cuzin, à Digne.

La date limite de présentation des demandes et d'une note indiquant les occupations antérieures, la nature et la durée des études accomplies, et les diplômes scolaires ou universitaires possédés, est fixée au 21 Mars Mars 1954, à 18 heures.

La date limite d'envoi des autres pièces devant constituer le dossier complet de chaque candidat, est fixée au 4 Avril 1954 à 18 heures.

Les candidats admis à prendre part au concours seront avisés par lettre individuelle.

Garage BUES — SISTERON

SPORTS

U. S. Olives bat Sisteron-Vélo 3 à 1

Dimanche dernier à Marseille s'est joué un match de championnat entre l'Union Sportive des Olives et l'équipe de Sisteron.

Ce match a été joué très dur puisque trois sisteronnais ont été blessés dès le début, ce qui a occasionné un énorme trou très difficile à combler, les équipiers touchés étant d'excellents joueurs.

Il y a eu également un défaut dans la formation de l'équipe. On ne met pas un joueur sans connaitre ses qualités de footballeur, en défense. Ce joueur, malgré sa bonne volonté, n'a rien fait. La défense très faible n'a pas pu résister à la ligne d'avants adverse et le score de 3 à 1 a été très lourd pour l'équipe de Sisteron, deuxième au classement.

Demain à 15 h au Stade de Beaulieu

rencontre vedette avec

Rive-Neuve — Sisteron-Vélo

Le match tant attendu par tous les sportifs et supporters, opposant Rive-Neuve de Marseille, leader du championnat, et Sisteron-Vélo, deuxième au classement, se jouera demain Dimanche, à 15 heures, sur le Stade de Beaulieu.

Ce match sera certainement le plus intéressant de la saison.

En lever de rideau, rencontre amicale entre l'équipe junior de Manosque et celle du Sisteron-Vélo.

TAXI GALVEZ
S'adresser
BAR DU COMMERCE

© VILLE DE SISTERON

CHAMBRE DE COMMERCE
DE DIGNE
ET DES BASSES-ALPES

Avis d'adjudication

La Commission spéciale chargée de l'édification d'une nouvelle Chambre de Commerce informe les entrepreneurs des divers corps d'état inscrits au registre du Commerce des Basses-Alpes depuis au moins 5 ans, désireux de participer à l'adjudication des travaux de construction, qu'il leur appartient de faire parvenir à M. le Président de la Chambre de Commerce de Digne une demande d'admission avec les références habituelles.

Dépôt des Demandes : 9 Mars, dernier délai.

Différents lots à mettre en adjudication :

1er Lot :
Terrassement, Maçonnerie, Gros-Œuvre, Charpente, Couverture 11.000.000

2me Lot :
Ravoirage, Carrelage, Revêtements 3.700.000

3me Lot :
Menuiserie, Quincaillerie 2.000.000

4me Lot :
Plomberie, Sanitaire 850.000

5me Lot :
Serrurerie, Fer Forgé 900.000

6me Lot :
Chauffage Central 1.800.000

7me Lot :
Electricité 450.000

8me Lot :
Peinture, Vitrerie 1.500.000

A LOUER

Magasin, très bon état, situé rue de l'Horloge. — S'adresser au Bureau du Journal.

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
FOURNITURES GENERALES

Aspirateurs — Cireuses

Appareils Réfrigérateurs
ELECTROLUX
depuis 44.000 francs

Machines à laver « MORS »
depuis 35.000 francs

APPAREILS ELECTRO-CLOTURE
T. S. F.
TELEFUNCKEN et AMPLIX

Grand Choix de Lustrerie

Machines à Coudre

Stock de Moteurs 50 Périodes

C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON

SIMCA 9 ARONDE

construite pour vivre longtemps

Silence — Luxe
Confort — Economie

BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON

A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Libération
SISTERON

Agent des Automobiles
PANHARD
la plus moderne et complète des voitures de tourisme

Agent « UNIC »
le camion qui dure
de 3 à 20 tonnes

Réparations — Accessoires
Pneus

Tout ce qui concerne l'Automobile

Renault 4 C.V occasion

Remisage de voitures
et entretien

Prix Modérés

Leçons de conduite

Scooters et Triporteurs
toutes marques

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles
AUX MEILLEURS PRIX

A qualité égale
PRIX SANS CONCURRENCE

DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

ROSENGART
SAGAIE
4 CV, 4 vitesses, 120 kmh.
livraison 2 mois.

MARATHON
CORSAIRE 145 kmh.
PIRATE 160 kmh.
livraison 2 mois.

ROVIN
3 CV, 3 vitesses, 90 kmh.
4 litres 5 au 100 km.
livraison 1 mois.

VENTE A CREDIT

Concessionnaire Exclusif
Hautes et Basses-Alpes

GARAGE ROUGNY
SISTERON — Télé 242

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

ETAT-CIVIL

du 19 au 25 Février 1954

Naissances : Ignace Roribio Pérez avenue de la Libération. — Alain Gabriel René Jean, avenue de la Libération. — Robert Fernand Jean Aillaud, avenue de la Libération.

Préfecture des Basses-Alpes
1re Division — 2me Bureau

COMMUNE DE SISTERON

PROJET DE REMEMBREMENT

MISE A L'ENQUETE

Le public est informé qu'il sera procédé du premier Mars mil neuf cent cinquante quatre au quinze Mars mil neuf cent cinquante quatre, à une enquête sur le projet partiel de Remembrement de la Commune de SISTERON.

Les pièces du dossier seront déposées pendant ce délai à la Mairie de SISTERON où tout intéressé pourra en prendre connaissance de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.

Les intéressés pourront consigner leurs déclarations sur des registres ad-hoc déposés à la Mairie de SISTERON les 16, 17 et 18 Février mil neuf cent cinquante quatre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, ou adresser leurs observations par écrit à Monsieur BONTOUX Emile, à SISTERON, Commissaire-Enquêteur.

Le bureau de l'Association Syndicale de Remembrement de SISTERON assisté du Commissaire Enquêteur prendra ensuite connaissance des observations et réclamations présentées.

Il sera ensuite statué conformément aux dispositions des articles 39 et suivants de l'arrêté interministériel du onze Octobre mil neuf cent quarante six.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
PARTS DE PRODUCTION 1954
CAPITAL et REVENU INDEXÉS
sur le prix de vente de l'électricité
Rachat au prix minimum de
32.000 Frs
Souscription par remise d'une part de production ancienne et par versement d'une somme de **14.800 Frs**
P. P. 2

AVIS DE GERANCE LIBRE

Par acte sous seing privé, enregistré à SISTERON le vingt trois Février mil neuf cent cinquante quatre, folio 52, numéro 302. Reçu 352 francs.

la Société Auxiliaire d'Approvisionnement, société anonyme au capital de 1.000.000 de francs, dont le siège social est à PARIS, rue Balzac, 23, désignée sous les initiales S. A. D. A. et représentée aux fins des présentes par M. J.-B. PERRET, a donné en gérance libre à Monsieur FRANÇOIS, le fonds de commerce de LAITERIE qu'elle possède à SAINT-AUBAN (Basses-Alpes).

Monsieur FRANÇOIS exploitera le fonds en qualité de gérant responsable et la S. A. D. A. ne pourra être inquiétée du fait de cette exploitation.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Etude de Me MALPLAT
notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me MALPLAT notaire à SISTERON, le huit février mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le 26 Février 1954, folio 52, case 307

Madame MOULLET Thérèse Victoria, sans profession, épouse de Monsieur ISNARD Denis Joseph Angelin, directeur d'usine, demeurant ensemble au POET (Hautes-Alpes)

a vendu à Mademoiselle ISNARD Marguerite Emma, employée, demeurant à MARSEILLE, 18, boulevard de la Liberté

un fonds de commerce d'Epicerie et Bar-Tabacs sis et exploité à MISON (Basses-Alpes) au Village, moyennant le prix de Quarante Mille Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT notaire, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le deuxième avis.

Pour Avis
E. MALPLAT, notaire.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Charbon spécial pour feu continue
et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

EXTRAIT

DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL CIVIL DE DIGNE

République Française

Au nom du Peuple Français : le Président du Tribunal Civil de DIGNE a rendu son ordonnance d'expropriation dont la teneur suit :

ORDONNANCE

Nous Jean AURRAN, Président du Tribunal Civil de DIGNE

Vu les décrets-lois des huit Août mil neuf cent trente cinq et trente Octobre mil neuf cent trente cinq

Vu l'arrêté préfectoral portant approbation du projet de Reconstruction et d'Aménagement de la Commune de SISTERON qui prévoit la démolition des immeubles nécessaires à la réalisation des travaux d'agrandissement de la Mairie, le dit arrêté en date du vingt huit Juillet mil neuf cent cinquante

Cette approbation valant déclaration d'utilité publique aux termes de l'article 9 du decret du vingt et un Juin mil neuf cent quarante cinq et de l'article 20 de la loi du quinze Juin mil neuf cent quarante trois

Vu les plan et état parcellaires

Vu l'arrêté préfectoral en date du neuf Août mil neuf cent cinquante et un ordonnant les dépots des plan et état parcellaires et prescrivant l'ouverture de l'enquête parcellaire

Vu l'exemplaire de l'arrêté apposé à la Mairie

Vu l'exemplaire du journal « Sisteron-Journal » en date du dix huit Août mil neuf cent cinquante et un contenant insertion de l'avertissement

Vu le certificat de publicité du Maire du douze Août mil neuf cent cinquante et un

Vu les récépissés postaux justifiant les notifications individuelles du dépôt des plan et état parcellaires

Vu l'extrait du registre d'enquête

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal (délibération du vingt trois Juin mil neuf cent cinquante deux) sur les résultats de l'enquête

Vu l'avis en date du premier Septembre mil neuf cent cinquante deux de la Commission Départementale de Contrôle des opérations immobilières

Vu l'avis en date du dix Septembre mil neuf cent cinquante deux de Monsieur le Sous-Préfet de FORCALQUIER

Vu l'arrêté de cessibilité en date du seize Septembre mil neuf cent cinquante deux

Vu la lettre en date du trente et un Octobre mil neuf cent cinquante deux de M. le Maire de SISTERON demandant la poursuite des formalités d'expropriation

Attendu que toutes les formalités prescrites par les lois et décrets précités ont été remplies

Prononçons l'expropriation pour cause d'utilité publique au profit de la Commune de SISTERON des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la dite commune :

Propriétaire	Section et lieu dit	Nos	Nature	Contenance
Commune de SISTERON	G la ville	648	Sol	36 cent.
ETAT (Administration des Domaines)	do	649 p	Sol	09 cent.
LAGARDE André Victor Emile et Mlle LAGARDE Josette Louisette à Digne	do	649 p	Sol et maison	09 cent.
CHABAUD Marcel et BLANC Edmond	do	649 p	Sol	18 cent.
ESMIOL Clément	do	654 p	Sol	20 cent.
CLERGUE Albert La Dame, rue Droite	do	654 p	Sol	19 cent.

Donné en notre Cabinet, au Palais de Justice, à DIGNE, le treize Octobre mil neuf cent cinquante trois.
Signé : AURRAN.

Enregistré à DIGNE, Recette Centrale le quatorze Octobre mil neuf cent cinquante trois, folio 10, numéro 65. Reçu : gratis.
Signé : FRASSETO.

En conséquence

La République Française mande et ordonne

A tous huissiers sur ce requis de mettre la présente à exécution

Aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première instance d'y tenir la main

A tous Commandants et Officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis

En foi de quoi la présente ordonnance a été signée sur minute par Monsieur le Président.

Pour expédition conforme, collationnée, signée, scellée et délivrée par le Greffier en Chef soussigné :
Signé : P. PELESTOR.

Préfecture des Basses-Alpes
2me Division — 2me Bureau

Pour Copie conforme
Pour le Préfet
Le Chef de Division
Signé : Illisible.

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles — SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

© VILLE DE SISTERON